

Le défi du travail par intempéries dans le BTP

Entre prévention et contraintes

Une enquête menée en 2025 auprès de nos adhérents suite au
nouveau décret de juin 2024

www.sistbtp77.fr



Sommaire



- 01 | Le SIST BTP Seine et Marne
- 02 | Le contexte
- 03 | Les objectifs
- 04 | La méthodologie
- 05 | Les chiffres à retenir
- 06 | Les limites
- 07 | En conclusion
- 08 | Et après ?

LE SIST BTP SEINE ET MARNE

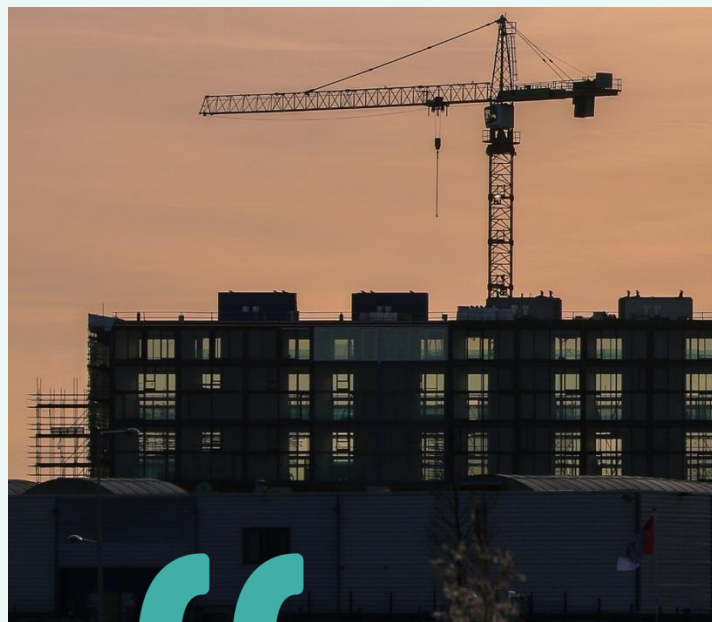
Une structure familiale qui compte
33 collaborateurs au plus proche de ses adhérents.



2 534 entreprises
adhérentes en 2024



31 000 salariés suivi
en 2024



En mars 2025, le service a obtenu le
niveau 1 de la SPEC 2217

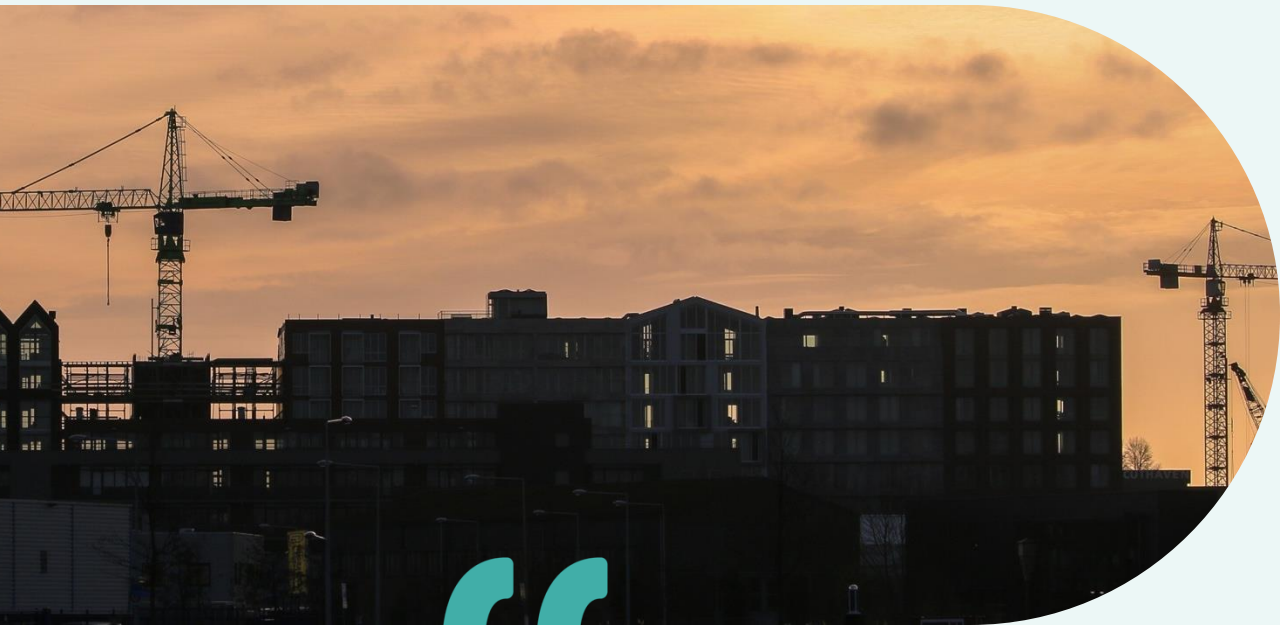


20 500 salariés suivis
sur 6 centres mobiles



11 000 salariés suivis sur
3 centres fixes

Le contexte de l'enquête



Nos enquêtes sur le terrain ont appelé de nombreuses questions en interne sur la gestion des intempéries dans les entreprises



Le code du travail

La mise en œuvre des mesures légales et conventionnelles est variable selon les entreprises



Des salariés exposés

Les salariés du BTP sont régulièrement exposés aux conditions météorologiques difficiles.

Objectifs de l'enquête

Travailler sous des conditions climatiques extrêmes (canicule, grand froid, fortes pluies, vents violents, tempêtes) augmente considérablement les risques d'accidents du travail.

Le SIST BTP Seine et Marne veut renforcer son accompagnement auprès des entreprises dans leur gestion des intempéries.

INFORMER

- ✓ Réglementation
- ✓ Le rôle du SPST
- ✓ Intégrer le risque dans le DUERP

SENSIBILISER

- ✓ Session auprès des salariés
- ✓ Sur chantier
- ✓ En entreprise



La méthodologie

Etude auprès de nos entreprises

L'équipe pluridisciplinaire du SIST BTP Seine et Marne a réalisé lors d'étude de poste ou de fiche d'entreprise les questionnaires sur la gestion des intempéries.

Création d'un groupe de travail

Un questionnaire sur la connaissance des derniers décrets en vigueur et des mesures à appliquer en cas d'intempéries ont conduit à élaborer un questionnaire à destination des entreprises.

Réglementation

Il a été observé une méconnaissance réglementaire sur les intempéries lors de nos visites en entreprise.

Résultats



Le questionnaire

Intempéries alerte météo régionale

5. Avez vous un protocole intempéries ? *

☐ Oui

☐ Non

6. La météo est-elle une source de préoccupation dans votre activité ? *

☐ Oui

☐ Non

7. Est-ce que vous vous informez des différentes alertes météo ? *

☐ Oui

☐ Non

Le questionnaire

Grand froid (neige, verglas, gel)

...

8. Mesures organisationnelles *

- ☐ Arrêt temporaire du chantier
- ☐ Mise à disposition d'un local chauffé sur chantier
- ☐ Déblayer et salage des zones de circulation
- ☐ Favoriser le travail en intérieur
- ☐ Caisse des intempéries
- ☐ Aucune

9. Mesures de protection collective *

- ☐ Chauffage d'appoint
- ☐ Adaptation des engins et véhicules
- ☐ Armoire chauffante pour les vêtements
- ☐ Boissons chaudes
- ☐ Sol antidérapants
- ☐ Protection isolantes des parties métalliques (garde corps, barrière, rampes, etc.)
- ☐ Aucune

10. Mesures de protection individuelle *

- ☐ Vêtement chaud (pull, blouson, bonnet, etc.)

Le questionnaire

Autres

17. **Mettez-vous en place des actions pour les personnes fragiles (femmes enceintes, séniors +50 ans, handicap)**

☐ Oui

☐ Non

18. **Quelle mesure de protection favorisez-vous le plus ?**

☐ Mesures organisationnelles

☐ Mesures protection collective

☐ Mesures de protection individuelle

☐ Aucune

Les chiffres à retenir

215 entreprises ont
répondu à l'enquête

1 à 10 salariés : 97 (5,1%)

Le service compte 1 888 entreprises de
cette taille (73,96%)

11 à 19 salariés : 29 (11%)

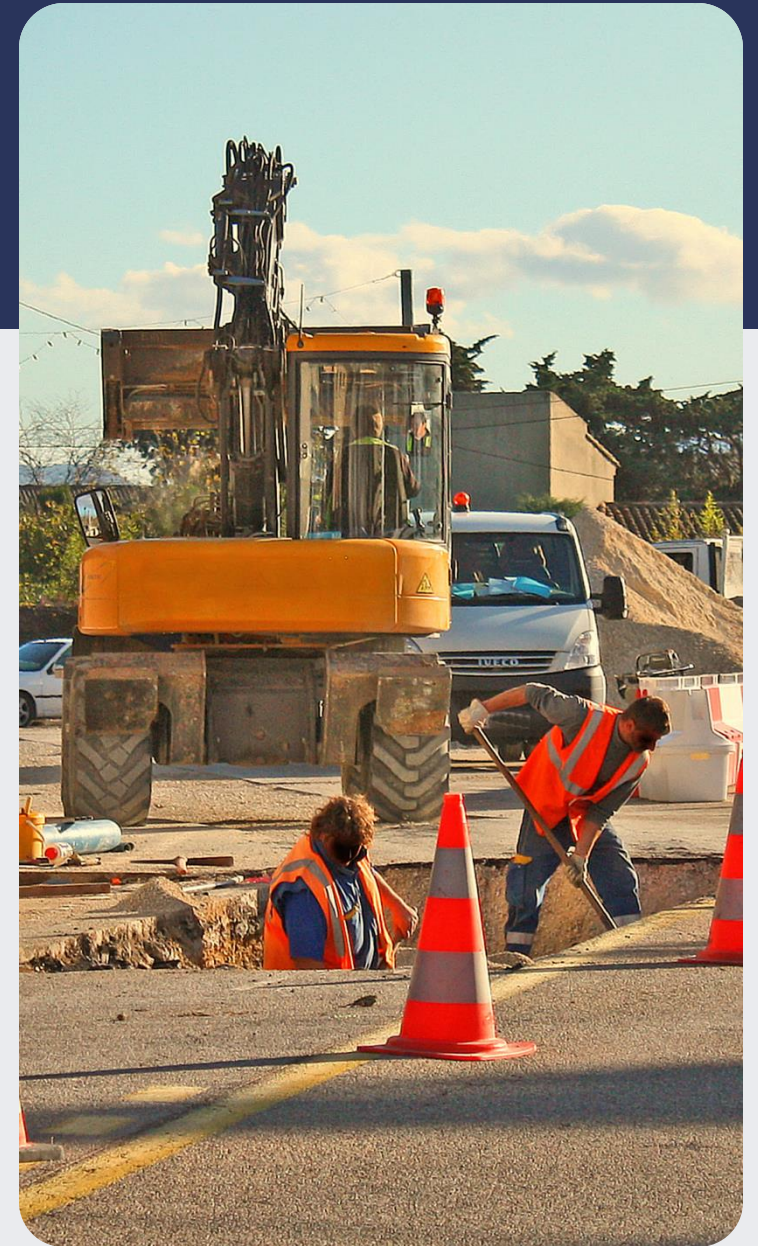
Le service compte 276 entreprises de cette
taille (10,81%)

20 à 49 salariés : 43 (19%)

Le service compte 229 entreprises de cette
taille (8,97%)

+50 salariés : 46 (37%)

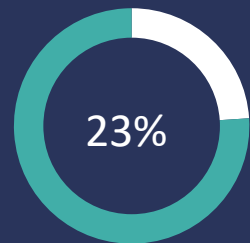
Le service compte 126 entreprises de
cette taille (4,93%)



Les chiffres à retenir

Les entreprises ayant un protocole intempéries

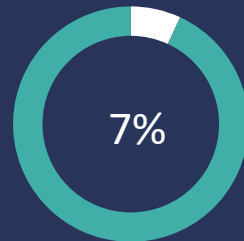
1-10 salariés



23%

97 entreprises
représentent cette
catégorie

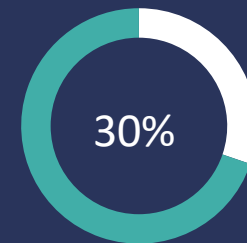
11-19 salariés



7%

29 entreprises
représentent cette
catégorie

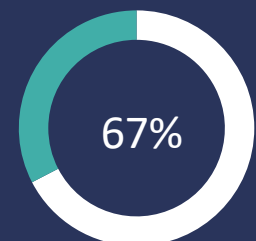
20-49 salariés



30%

43 entreprises
représentent cette
catégorie

+ 50 salariés



67%

46 entreprises
représentent cette
catégorie

Les chiffres à retenir

Grand froid

Mesures organisationnelles

Arrêt temporaire du chantier



Favorise le travail en intérieur



Aucune mesure



Mesures collectives

Boissons chaudes



Chauffage d'appoint



Aucune mesure



Mesures individuelles

Vêtements chauds



Vêtements chauffants



Aucune mesure



Les chiffres à retenir

Vent violent, pluies, orages, tempêtes

Mesures organisationnelles

Arrêt temporaire du chantier



Favorise le travail en intérieur



Aucune mesure



Mesures collectives

Arrimage du matériel



Zone abritée



Aucune mesure



Mesures individuelles

Vêtements adaptés



Chaussures anti-dérapantes



Aucune mesure



Les chiffres à retenir

Canicule

Mesures organisationnelles

Aménagement d'horaires



Pause + fréquente



Aucune mesure



Mesures collectives

Approvisionnement en eau



Véhicule climatisé



Aucune mesure



Mesures individuelles

Casquette coquée



Vêtements clairs



Aucune mesure



Les chiffres à retenir

La caisse des intempéries

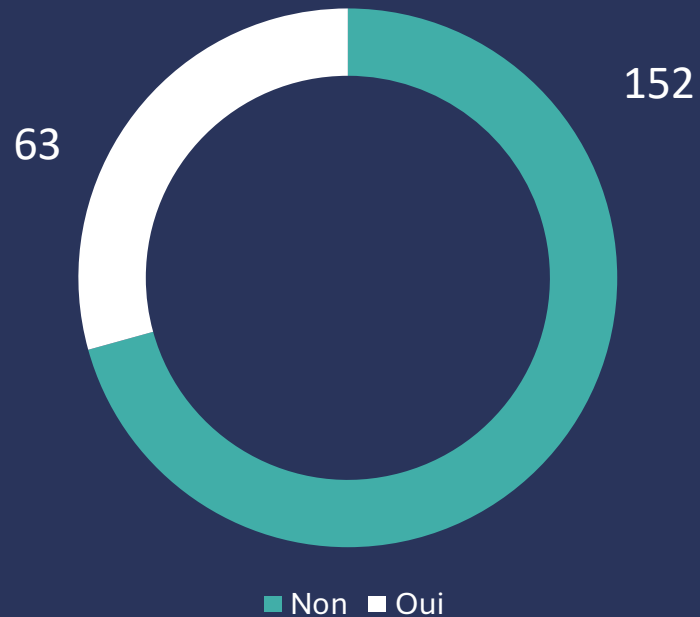


Au cours de l'enquête nous avons observé qu'un tiers des entreprises font usage de la caisse des intempéries.



Les chiffres à retenir

Les actions pour les personnes fragiles

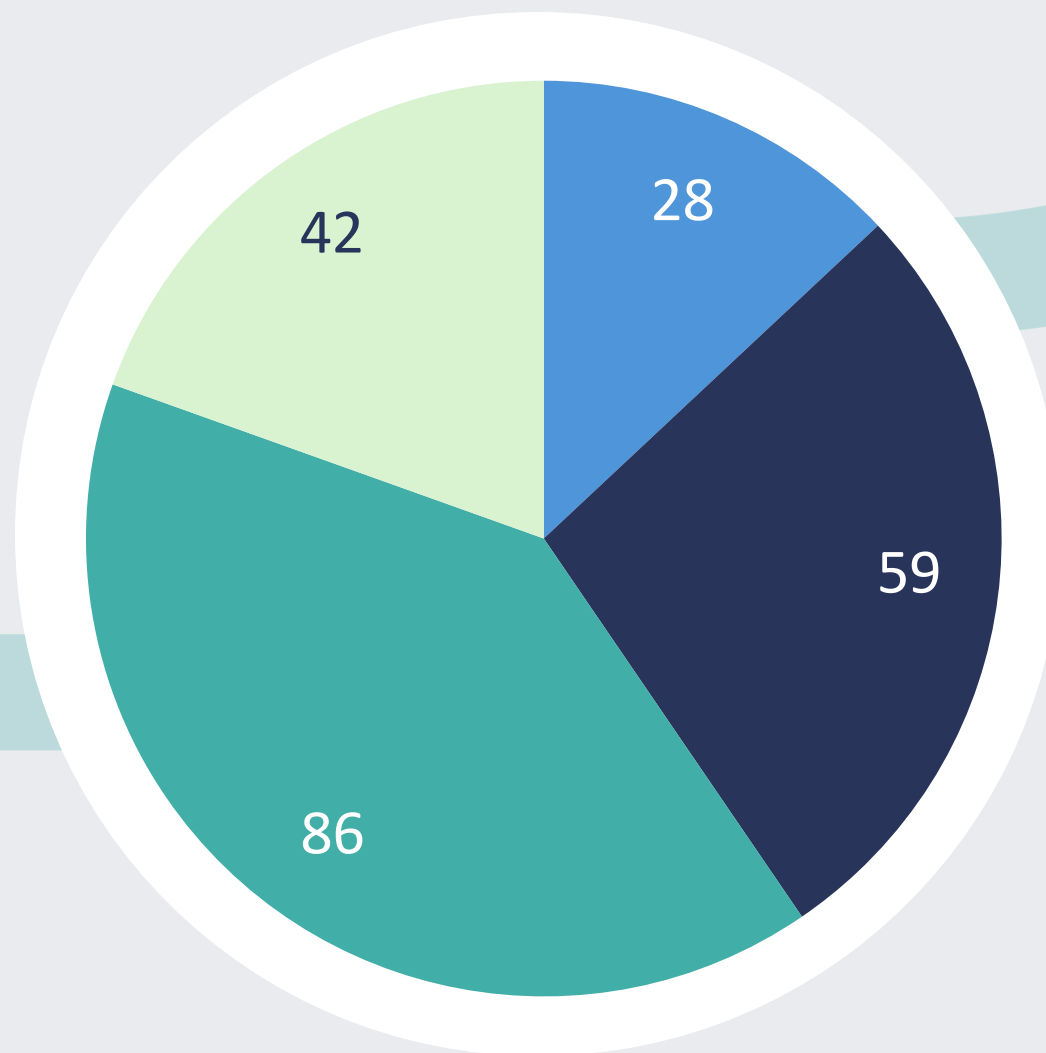


71%

Des entreprises
enquêtées ne mettent
aucune action en
place

Les chiffres à retenir

Les mesures les plus favorisées



■ Aucune ■ Mesures individuelles ■ Mesures organisationnelles ■ Mesures collectives

Les limites

Les freins émis par les entreprises

- ✓ L'importance porté sur le sujet
- ✓ Le temps consacré à l'enquête



La zone géographique

La Seine et Marne est un département qui n'est pas forcément concerné par le grand froid et la canicule



Des données déclaratives

Les données sont uniquement fondées sur les dires des interlocuteurs

Conclusion de l'enquête

Ces résultats confirment la nécessité d'une meilleure considération des personnes fragiles par les entreprises dans la gestion des intempéries.

Les entreprises **adoptent davantage des mesures organisationnelles adaptées (horaires aménagés, espaces de repos chauffés ou rafraîchis, arrêt temporaire des travaux en cas de conditions extrêmes)** que de mesures collectives et individuelles.

Enfin, l'enquête souligne l'urgence d'un accompagnement renforcé des entreprises de moins de 50 salariés, pour leur permettre d'améliorer les conditions de travail de leurs salariés, quelles que soient les conditions météorologiques.

Et après ?

La communication

Les résultats de l'enquête seront communiqués à l'ensemble des adhérents



Cancer cutané

Un groupe de travail sur le cancer cutané est en cours. Un partenariat avec Sécurité Solaire a été signé en avril 2025



Sensibilisation

Des sensibilisations seront menées auprès de salariés et des employeurs



MERCI DE VOTRE ATTENTION

Magdalena JOANDREA
Alexandre HEUZARD



Médecin du travail
Conseiller en prévention